

PROJETS 2015 ■ Les travaux commencent dès janvier

Aménagement du centre-Ville : c'est parti !

Les prémices du projet annoncé de rénovation du centre-ville se mettent en place.

Dès le lundi 12 janvier, le stationnement des véhicules dans la Grande Rue de Bray-sur-Seine, sera réglementé par une zone bleue et autorisé pour une durée maximum de 30 minutes. Des opérations de sondages du sol autour de la Halle seront effectuées le jeudi 14 et le vendredi 15 janvier, pour éviter toute mauvaise surprise. Aucune présence d'amiante ne nécessitera de travaux de dépollution.

Le 19 janvier, une première phase concernera les opérations de réfection des conduites d'adduction d'eau potable. Celles-ci, obsolètes, ne pouvaient être laissées en l'état. Un consensus de 6 voix contre 5 a permis au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la région de Bray-sur-Seine) de négocier une DSP (délégation de service public) avec la Lyonnaise des Eaux. Le coût de cette opération indispensable,



Le pourtour de la Halle, première phase d'aménagement

sera répercuté et étalé dans le temps sur les factures de consommation d'eau des Braytois. Celui-ci ne devrait pas excéder un supplément de 15 euros par an, par facture.

La halle

L'aménagement de la Grande Rue commencera dès le 1^{er} mars et suivra un rythme de 5 phases, durant 14 semaines. La première,

concernera le pourtour de la Halle et sera achevée pour la mi-avril. Le terme des autres phases de rénovation est programmé pour le 8 juin. Autrement dit, dès l'été prochain les Braytoises, les Braytois, ainsi que les visiteurs, apprécieront la nouvelle atmosphère des lieux, remis à neuf.

Une bonne surprise complète le projet, budgétaire celle-là, le coût global des

travaux a été revu à la baisse de moitié, avec l'entreprise de BTP sélectionnée, Colas. Soit 350 000 euros au lieu des 700 000 euros initialement provisionnés.

Enfin, des mascottes spécialement prévues à cet effet, indiqueront le sens de circulation aux piétons et aux véhicules, dans le dédale du chantier en cours.

HOMMAGE ■ Rassemblement citoyen

La Bassée est Charlie



À l'instant où retentissait le glas de Notre-Dame de Paris, à 12 heures ce 8 janvier, les citoyens de Bray-sur-Seine se réunissaient devant leur hôtel de ville. Plusieurs maires et élus des communes de la Bassée s'étaient joints à eux, pour rendre un hommage posthume aux journalistes et caricaturistes de Charlie Hebdo, ainsi qu'aux poli-

ciers, victimes de la folie terroriste.

Une minute de silence a été observée à leur mémoire. Chaque participant affichait sans ambiguïté, par son indignation, son soutien aux valeurs de liberté de la République française. Particulièrement à la liberté de conscience et d'expression, ciblée par l'attentat du 7 janvier.

A votre service

AIDE A DOMICILE / PERTE D'AUTONOMIE



la référence du service à la personne

vous aide :

- Travaux ménagers
- Courses
- Aide administrative
- Préparation et aide aux repas
- Mise en place de la téléalarme
- Aide à la toilette et à l'habillement
- Travail en réseau avec d'autres professionnels

L'ADMR est agréée par décision préfectorale, conventionnée, autorisée et tarifiée
UN DE NOS SERVICES PEUT VOUS CHANGER LA VIE

23, Grande-rue - 77480 BRAY-SUR-SEINE - 01 60 58 96 06